C'ÉTAIT UN VENDREDI SOIR.
APRÈS UNE SOIRÉE TRANQUILLE...

EN QUELQUES MINUTES LE VERDICT TOMBE: POSITIF AU CANNABIS...

"QUELLE GALÈRE... JE NE PENSAIS PAS EN ARRIVER LÀ"

DSCR 2016 / CONCEPTION ET RÉALISATION : AMTOME / DESSINS : PHILIPPE SCHURZONI / COLORISTE : PRAC

STUPÉFIANTS AU VOLANT : ET VOUS, CONNAISSEZ-VOUS LES RISQUES ?

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Le Gouvernement

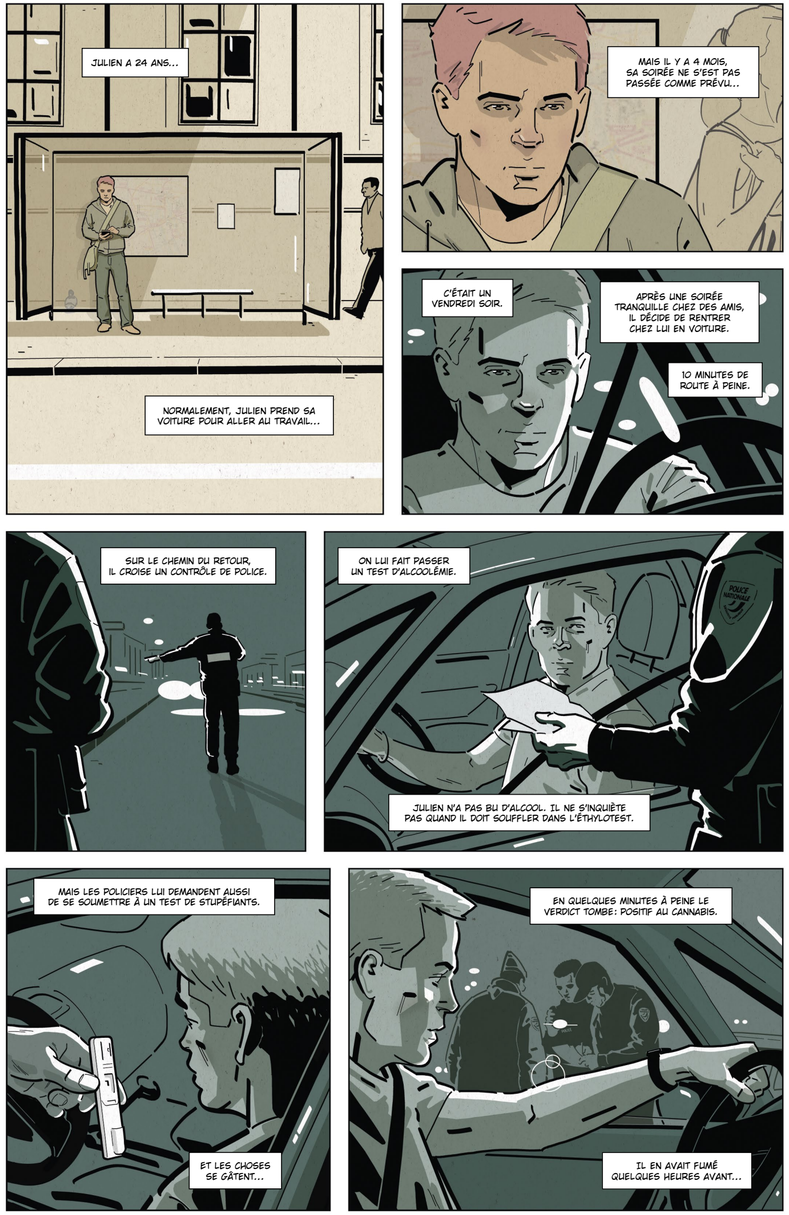

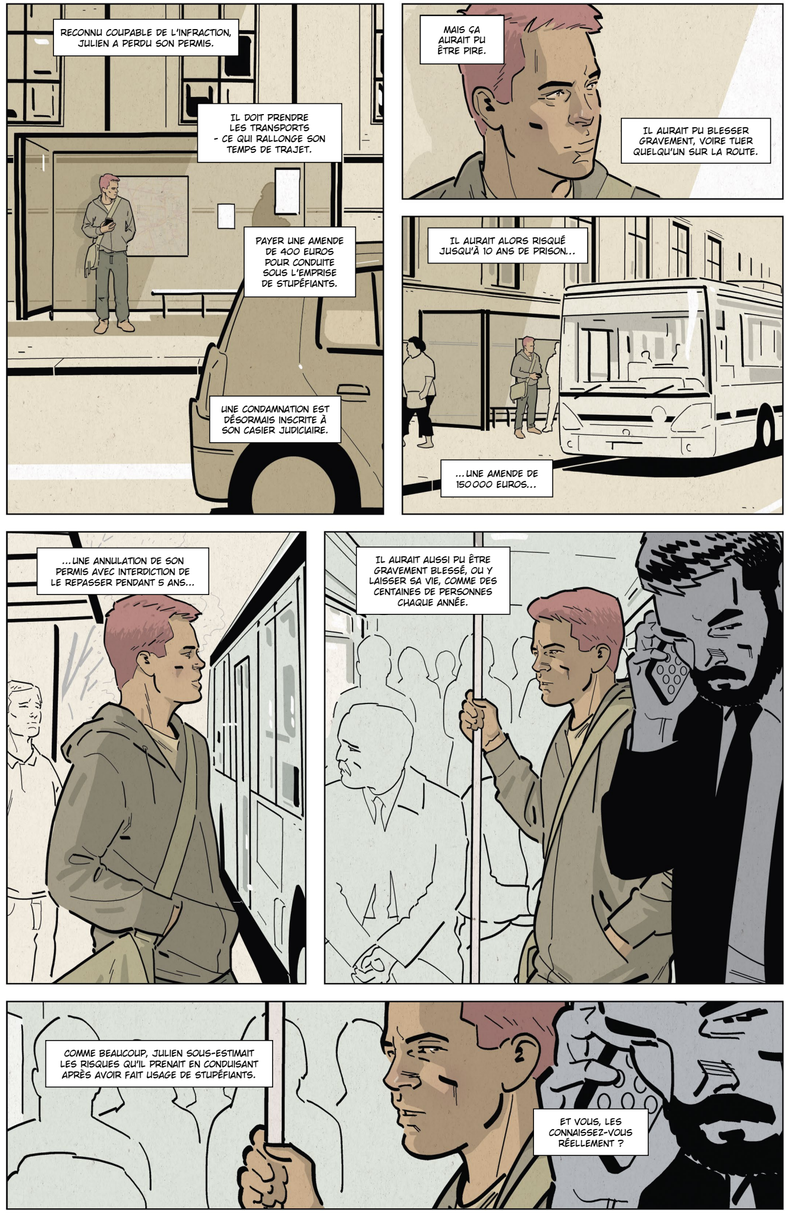

QUELS SONT LES RISQUES ?

JE PRENDS LE RISQUE DE PERDRE MES RÉFLEXES AU VOLANT

Prendre des stupéfiants a des conséquences sur ma conduite :

Le cannabis entraîne une baisse de vigilance, une mauvaise coordination, un allongement du temps de réaction et une diminution des facultés visuelles et auditives.

L'ecstasy crée un état d'éveil et d'excitation qui masque la fatigue, elle donne un sentiment d'assurance, de contrôle de soi et provoque un comportement irrationnel au volant.

La cocaïne entraîne une conduite agressive qui s'associe à des erreurs d'attention ou de jugement et peut provoquer la perte de contrôle du véhicule.

Les opiacés (opium, morphine) provoquent une perte d'attention, des réflexes et de la conscience du danger et des obstacles.

JE PRENDS LE RISQUE DE ME RETROUVER À PAYER UNE LOURDE FACTURE

Si j'ai un accident, les réparations de mon véhicule ne sont pas prises en charge par mon assurance et je perds le bénéfice des garanties complémentaires souscrites auprès de celle-ci, qui peut également résilier mon contrat.

Les personnes qui auraient été blessées dans l'accident peuvent demander en justice des dommages et intérêts très importants.

JE PRENDS LE RISQUE D'ÊTRE CONTRÔLÉ(E) POSITIF(VE)

La police et la gendarmerie disposent d'un test salivaire qui a la capacité de détecter les différents types de drogues en quelques minutes. Ce dépistage peut être effectué même lorsque mon véhicule est à l'arrêt, moteur coupé.

En fonction des drogues et des modes d'usage employés, je peux être contrôlé(e) positif(ve) jusqu'à plusieurs heures après la prise de stupéfiants (même jusqu'à plusieurs jours, par exemple en présence d'amphétamines).

Si je refuse de me soumettre à ce test, je suis passible de 2 ans d'emprisonnement et de 4 500 euros d'amende, les mêmes peines que dans le cas d'un contrôle positif.

JE PRENDS LE RISQUE D'UNE PEINE TRÈS LOURDE

Si je suis contrôlé(e) positif(ve) aux stupéfiants, je perds automatiquement 6 points sur mon permis de conduire. Je risque jusqu'à 3 ans de suspension de permis, voire son annulation avec l'interdiction de le repasser durant au moins 3 ans.

Je risque aussi 2 ans d'emprisonnement et 4 500 euros d'amende. Cette peine peut aller jusqu'à trois ans et 9 000 euros d'amende si j'ai en plus consommé de l'alcool.

En cas d'accident mortel, je risque jusqu'à 10 ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende.

JE PRENDS LE RISQUE DE ME TUER, OU DE TUER QUELQU'UN

En 2015, 23% des personnes décédées sur les routes ont été tuées dans un accident impliquant un conducteur sous l'emprise de stupéfiants.

Si je conduis sous l'emprise du cannabis, je double le risque d'être responsable d'un accident mortel. Ce risque est multiplié par 15 si j'ai mélangé le cannabis avec de l'alcool.

securite-routiere.gouv.fr — twitter.com/routeplussure